

Nouvelle dotation de kits sanitaires en provenance de la Région.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a décidé **de doter chaque masseur-kinésithérapeute d'un kit sanitaire gratuit, ceci en complément de la dotation de l'Etat.**

La Région a ainsi souhaité engager une démarche volontariste, soutenant les professionnels de santé dans la reprise de leur activité

Le kit est à retirer dès à présent dans l'une des pharmacies de la liste ci-dessous.

Chaque kit sanitaire comprend : 15 masques chirurgicaux, 10 masques FFP2 et un flacon de gel hydro alcoolique de 250 ml.

Chaque masseur-kinésithérapeute libéral est donc invité à se présenter dans l'une des pharmacies mentionnées, **muni de sa carte d'identité et de sa carte professionnelle** afin de retirer le kit sanitaire qui lui est dédié.

Pour le CDOMK26

Serge ROUDIL

Président

Liste des pharmacies :

PHARMACIE DU DIOIS 75 AVENUE Sadi Carnot 26150 DIE

PHARMACIE CENTRALE 4 PLACE DE LA LIBERATION 26110 NYONS

PHARMACIE CHOEUR 122 RUE JEAN JAURES 26800 PORTES LES VALENCE

PHARMACIE DE L'ESCALE BLANCHE 1 RUE NINON VALLIN 26100 ROMANS

PHARMACIE DU DAMIER 49 AVENUE SAINT LAZARE 26200 MONTELMAR

PHARMACIE LES TILLEULS 5 PLACE DU 19 MARS 1962 26170 BUIS LES BARONNIES

PHARMACIE DES THERMES BATIMENT LE CHABRERIEUX 26570 MONTBRUN LES BAINS

PHARMACIE DU PONT 12 RUE MAURICE LONG 26400 CREST

PHARMACIE DU MORTIER RUE MALAUTIERE 26220 DIEULEFIT

PHARMACIE DU TRICASTIN 1 AVENUE GERARD PHILIPPE 26700 PIERRELATTE

PHARMACIE DE GRIGNAN 7 PLACE JEU DE BALLON 26730 GRIGNAN